



Photo : pierre matgé

Pierre Gramegna (à droite) et Carlo Thelen ont commenté les recommandations formulées dans l'avis de la Chambre de commerce.

Un budget et dix recommandations

La Chambre de commerce est globalement satisfaite de la situation budgétaire à la veille de l'année 2008. Elle s'interroge toutefois, si l'équilibre est durable.

Le ton est moins revendicatif que dans le passé. Hier, la Chambre de commerce n'a pas présenté les dix commandements, mais elle émet dix recommandations, presque consensuelles.

De notre journaliste
Jean Rhein

Selon Pierre Gramegna et Carlo Thelen, l'économie luxembourgeoise est quand même exposée à une grande vulnérabilité aux chocs externes. Un ralentissement économique qui s'annonce déjà pour 2008 est un facteur qui risque d'entraver l'équilibre des finances publiques.

Pierre Gramegna, le directeur de la Chambre de commerce, a souligné comme mesures positives dans la présentation de l'avis sur le projet de loi budgétaire l'abaissement du droit d'apport. Il s'est montré réjoui qu'un dialogue sur la fiscalité ait

commencé entre le gouvernement et l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL).

Carlo Thelen a résumé les recommandations de la Chambre de commerce en dix points, parmi lesquels figure en premier lieu et à moyen terme, comme objectif budgétaire, la réalisation d'un surplus pour l'administration publique de 1,5 % du PIB.

➤ Ni Mammerent ni véhicules militaires

Des économies de dépenses sont proposées à hauteur de 207 millions d'euros, parmi lesquelles 73,9 millions seraient réalisées sur le forfait d'éducation, ensuite 71,3 millions sur l'allocation d'éducation et 12,2 millions pour le congé parental.

La Chambre de commerce ne se fait pas nécessairement des amis avec la proposition d'économiser 22 millions d'euros au titre de dépenses

du Fonds d'équipement militaire. Elle propose également la suppression de 8,4 millions d'euros destinés aux initiatives sociales en faveur de l'emploi. D'autre part, une proposition

originale vise la création d'un «fonds souverain» afin de faire face aux aléas futurs, à l'instar des fonds de quelques pays riches comme la Norvège et Abu Dhabi.

Les 10 recommandations

- Adoption comme objectif à moyen terme de la politique budgétaire d'un surplus de l'Administration publique égal à au moins 1,5 % du PIB;
- économie en 2008 d'un montant de quelque 200 millions d'euros de dépenses prévues;
- affectation d'une partie des excédents budgétaires à un fonds souverain;
- renforcement de l'attrait fiscal du Luxembourg en matière d'imposition des sociétés;
- maintien à un niveau élevé des investissements de l'Administration publique;
- abandon de la rigidité des dépenses courantes et maintien des investissements à un niveau élevé;
- définition la politique budgétaire selon les priorités du développement durable;
- abandon de la dichotomie entre les évolutions conjoncturelle et structurelle;
- renforcement de l'efficacité des dépenses à travers un recentrage de l'action de l'État sur les missions jugées prioritaires;
- poursuite de l'effort de transparence dans la présentation du budget.